

Définir un projet de développement cohérent pour renforcer la pérennisation (gpe 2 - herault)

Analyse économique et gestion

Objectifs de la formation

Définir une stratégie de développement et un plan d'action adapté à l'évolution des résultats et du contexte pour améliorer les qualités de travail et de vie des producteurs et pérenniser l'entreprise.

Enjeux

Cette formation s'insère dans un parcours, elle questionne le projet pendant les premières années d'installation. Ces premières années de vie de l'entreprise nécessitent des réorientations en terme de choix de production, de commercialisation, d'investissements à réaliser... La formation s'attachera à clarifier les atouts et les faiblesses de l'entreprise en vue de définir un projet permettant d'améliorer la qualité de travail et de vie des agriculteurs, et de construire une stratégie de développement cohérente avec la situation personnelle et le contexte. La pérennité de ces entreprises dépend en effet de la cohérence des choix à réaliser.

Pré-requis

- Agriculteurs récemment installés, accompagnés par Terres Vivantes dans le cadre de leur installation

Déroulé

JOUR 1 : Clarifier la situation professionnelle vécue et les attentes.

Repérer les forces et faiblesses de ses produits en lien avec l'évolution du contexte commercial.

JOUR 2 : Repérer les forces et faiblesses de l'entreprise en termes de capacité d'investissement, de financement, d'endettement et de liquidité.

JOUR 3 : Prendre du recul sur l'ensemble des éléments analysés au regard de la problématique soulevée. Redéfinir le projet.

JOUR 4 : Construire des scénarios d'évolution et plan d'action.

Bilan de la formation.

Un rendez vous individuel sera proposé :
Construire une stratégie pour l'entreprise.

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports, de mise en pratique et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Mode de validation de la formation : remise d'une attestation de présence

Dates, lieux et intervenants

07 janv 2019 (7hrs)	sur une ferme 34	Chloé Cadier, Marie Laure Gutierrez, Estelle Olive, accompagnatrices / formatrices TV
24 janv 2019 (7hrs)	6 rue Filandière 34 800 Clermont l'Hérault	Chloé Cadier, Marie Laure Gutierrez, Estelle Olive, accompagnatrices / formatrices TV
25 mars 2019 (7hrs)	6 rue Filandière 34 800 Clermont l'Hérault	Chloé Cadier, Marie Laure Gutierrez, Estelle Olive, accompagnatrices / formatrices TV
date à définir (7hrs)	6 rue Filandière 34 800 Clermont l'Hérault	Chloé Cadier, Marie Laure Gutierrez, Estelle Olive, accompagnatrices / formatrices TV

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Formation prise en charge par VIVEA

Merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA

- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

-

Courriel : _____

-

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/0001

Tarifs

Adhérent 0€
Non adhérent 0€
Non agricole 0€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Lydie Chaffotte, responsable de stage
lydie.chaffotte@gmail.com
Terres Vivantes
6 rue filandière
34 800 Clermont l'h
tel : 04 67 96 41 05
<http://www.terresvivantes.org>
N° d'organisme de formation :
91340637024
repas tiré du sac, ordinateur portable